

# COMMISSION SCIENTIFIQUE RÉGIONALE

## CR réunion du 19 juin 2020 – en visioconf.

---

### Connectés :

- Dr Adrien BASSAND	NANCY
- Dr Lise BÉRARD	HAGUENAU
- Pr Pascal BILBAULT	STRASBOURG
- Nelly BOUTILLIER	NANCY
- Dr Aude CHARLES	REIMS
- Dr Marc DE TALANCE	EPINAL
- Dr Stéphane GENNAI	REIMS
- Dr Yannick GOTTWALLES	COLMAR
- Dr Pierrick LE BORGNE	STRASBOURG
- Dr Xavier LOSSET	CHALONS EN CHAMPAGNE
- Dr Audrey MARTIAL	CHALONS EN CHAMPAGNE
- Dr Bruno MAIRE	VERDUN / NANCY
- Dr Marc NOIZET	MULHOUSE

### Excusés :

Dr Tahar CHOUIHED	NANCY
Dr Stéphane ALBIZZATI	ST DIE
Dr Sonia SADOUNE	NANCY
Dr Laurent D'ARAUJO	ROMILLY
Dr Jérôme SCHLEGEL	HAGUENAU

---

### Rappel de l'Ordre du jour :

- **Validation des POS**

- 1. POS TRAUMA GRAVE :**

- > Orientation (régulation)
- > Procédure de PEC pré-hospitalière
- > Carto

- 2. POS AVC**

- > Orientation (régulation)
- > Carto

- 3. POS SCA ST-**

- **5èmes JMUGE :** 14&15 avril 2021, Centre de Congrès TROYES
  - **Journée RETEX COVID-19 :** 08-09-2020, Centre de Congrès NANCY
    - > Programme à finaliser et à valider
  - **Questions / infos diverses**
- 

En l'absence du Dr Tahar CHOUIHED, la séance est ouverte et tenue par Dr Adrien BASSAND ;  
la POS SCA ST- ne sera donc pas abordée ce jour.

## Validation des POS

### **1. POS TRAUMATISÉ GRAVE**

Dr Jérôme SCHLEGEL d'HAGUENAU n'ayant pu se libérer, Dr Bruno MAIRE présente la dernière version de la procédure de prise en charge pré-hospitalière résultant des différentes remarques formulées et remontées au réseau Est-RECUE par les membres et son arbre décisionnel simplifié regroupant AVEC et SANS TC sur un même document au lieu de deux.

Il demande aux membres s'ils souhaitent y apporter de nouvelles modifications ? Aucune remarque n'étant formulée, il passe directement aux modifications et remarques éventuelles sur la cartographie :

- CHR METZ : mis en N1 or n'a pas de NC
- HC de COMAR : mis en N2+ avec NC+
- CH VERDUN et CH ÉPINAL : chirurgie viscérale discutée chirurgie ortho
- Certains CH en N3 peuvent être mis en N2 (exemple Haguenau)

Il les informe qu'il ne reste plus qu'à valider définitivement cette POS, puis saisir l'ARS pour savoir comment faire valider ces grades : demande de validation aux établissements de leur grade ?

Suite à cette présentation, des remarques sont formulées :

- Dr Marc NOIZET fait part d'une description théorique des grades mais qui n'est pas opérante en termes de PDS H24. Un cahier des charges permettrait l'organisation/l'accueil de ces patients
- Dr Xavier LOSSET espère également que ce qui est « sur le papier » soit mis en place et respecté sur le terrain (théorie versus pratique...) d'où le rôle souligne-t-il important de notre tutelle, l'ARS Grand Est, pour faire respecter le grade des établissements ; il demande même qu'un engagement de ces derniers soit demandé par la tutelle
- Dr Stéphane GENNAI signale que la radio interventionnelle qui n'était pas optimale sur le CHU de REIMS s'est nettement améliorée depuis la remontée d'astreintes imparfaites à la DG
- Pr Pascal BILBAULT mentionne un délai « > 15 minutes » cohérent dans la légende des grades

- Dr Lise BÉRARD précise qu'Haguenau est en fait entre le niveau 2 et 3, pas sûr d'assurer un niveau N2 (N2 dans le cadre d'un plan ORSAN-AMAVI)
- Dr Pierrick LE BORGNE demande data des SU ? qui reçoit quoi ? car sur 250 patients 20% vont en réanimation et plus de 50% vont au bloc. Dr Bruno MAIRE précise que c'est tout l'enjeu de SMUR-t@b

Plus aucune remarque n'étant formulée, nous passons à la POS AVC.

## 2. POS AVC

En l'absence de Laurent D'ARAUJO, Dr Bruno MAIRE présente une synthèse de cette POS résultant des versions 1 et 2 adressées par Laurent aux membres en octobre dernier et des retours de chacun suite à sa diffusion. Après présentation donc de la procédure d'orientation et de la carto, Dr Bruno MAIRE invite les membres à prendre la parole :

- Pr Pascal BILBAULT demande qu'une correction soit apportée sur la carto pour les HUS, ce n'est pas NHC mais de Haute-pierre qu'il s'agit ; sera modifié
- Dr Audrey MARTIAL demande quel est l'intérêt de mentionner un N4 sur la carte car N4 non apparent dans la procédure orientation. Dr Bruno MAIRE précise qu'un N4 est un SU avec scanner H24 sans télé AVC donc niveau à garder sur la carto
- Dr Marc DE TALANCÉ fait remarquer que l'astérisque « \* télé AVC en cours » dans la légende n'a plus lieu d'être ; sera ôté
- Dr Marc NOIZET informe que le CH SAINT DIZIER est N3 et non N4 (attention télé AVC ne fonctionne pas), que le GHRMSA de Mulhouse est N2 et non N4 et que le CH GUEBWILLER n'a pas d'imagerie
- Dr Xavier LOSSET quant à lui demande si cette POS a été discutée avec les neurovasculaires ? Dr Bruno MAIRE l'informe que le CHU de REIMS n'a participé à aucune des réunions sur le sujet

Plus aucune remarque n'étant formulée, Dr Bruno MAIRE propose donc que cette POS, après modifications de ce jour faites, soit adressée à tous les membres de la commission scientifique ainsi qu'au Dr Arielle BRUNER de l'ARS Grand Est pour avis. Il signale que les contre-indications à la thrombolyse sont toutefois encore à discuter. Et, enfin, salue les ressources du CHU de REIMS qui se sont nettement améliorées, et ce, depuis l'arrivée d'une nouvelle responsable de l'unité neurovasculaire. Dr Stéphane GENNAI, étant du CHU de REIMS, confirme que le Dr Solène MOULIN est une chef très impliquée dans l'amélioration de la prise en charge neurovasculaire et que l'on observe depuis son arrivée une nette augmentation d'entrées pour prise en charge de patients victimes d'AVC. L'arrivée du Dr Solène MOULIN est saluée et approuvée également par Pr Pascal BILBAULT qui la connaît très bien.

Dr Xavier LOSSET demande comment faire et à qui s'adresser quand on souhaite effectuer une mise à jour sur les POS régionales ? Dr Bruno MAIRE précise que pour les procédures d'orientation, c'est aux médecins urgentistes à faire remonter au réseau Est-RESCUE leurs demandes de mise à jour, pour ensuite prévenir l'ARS et le Collège.

Plus aucune remarque ou question n'étant formulée, nous passons au sujet suivant à l'ordre du jour.

## 5èmes JMUGE

Dr Adrien BASSAND rappelle que la pandémie nous ayant contraint à l'annulation de nos 5èmes JMUGE, qui devaient avoir lieu les 29&30 avril 2020 à TROYES, celles-ci, suite à une réunion en urgence en visioconférence de la commission le 11 mars 2020, ont été reportées aux 14 et 15 avril 2021, même lieu d'accueil, même ville. Pour information, tous les participants inscrits à ces dates ont été intégralement rembourser sans frais de leurs frais d'inscription par le COMUGE ; que les pertes financières dues à cette annulation s'avèrent grâce à la réactivité de la secrétaire du COMUGE, Nelly BOUTILLIER, minimes (515 euros) et correspondent exclusivement aux frais de communication de nos journées ; tous les différents prestataires de notre événement (Centre de congrès ; traiteur ; hôtel de ville ; DJ ; Hôtels nuitées ; SNCF...) ayant concédé soit au remboursement total des frais avancés, soit à la résiliation du contrat qui nous liait pour cas de force majeure ou encore à la conservation des acomptes versés pour le report de nos journées à des dates ultérieures. De même, tous les orateurs et animateurs ont confirmé le maintien de leur venue aux prochaines dates. Le programme de nos 5èmes JMUGE est donc inchangé et conservé pour les 14&15 avril 2020.

Suite à cette annonce, Dr Aude CHARLES informe les membres qu'elle se tient à disposition pour animer un atelier.

Il a été rappelé que le programme serait inchangé et que nous souhaitons conserver cette avance pour les années à venir, en débutant rapidement la réflexion concernant le programme des JMUGE 2022.

## Journée RETEX COVID-19

Durant le confinement, nous avons pu échanger via les réseaux sociaux et par mail afin d'organiser une journée RETEX COVID-19 initialement programmée le 23 juin 2020 mais qui, en raison des mesures sanitaires de déconfinement gouvernementales, a dû être reportée au 08 septembre 2020. Dr Tahar CHOUIHED a contacté la DG du Centre de Congrès Prouvé de Nancy pour savoir si elle pouvait nous accueillir et cet événement a suscité un tel engouement de sa part qu'elle a souhaité signer un contrat de partenariat avec nous et ainsi nous permettre de bénéficier d'un tarif de remise exceptionnelle.

Nos échanges sur les propositions des sujets souhaités à aborder et des orateurs pressentis a permis d'établir un préprogramme qu'il convient de valider ce jour. Dr Pierrick LE BORGNE le présente, fait remarquer une participation quasi-exclusive du territoire Lorraine puis invite les membres à prendre la parole.

**Concernant le sujet « Gestion de l'épidémie dans un CH »,** l'orateur initialement pressenti (Dr ALBIZZATI de SAINT DIE DES VOSGES) n'étant pas disponible à cette date, Dr Pierrick LE BORGNE demande aux membres s'ils ont des suggestions ?

- Dr Yannick GOTTWALLES de COLMAR propose son établissement et Dr Eric NICAUD pour le présenter ; va lui demander
- Dr Lise BÉRARD d'HAGUENAU propose également de voir auprès de ses collègues si l'un d'eux serait OK
- Drs Audrey MARTIAL et Xavier LOSSET de CHALONS se proposent également pour traiter ce sujet

**Concernant le sujet « Prise en charge des SDRA COVID-19 en réanimation »,** nous n'avons pas d'orateur. Propositions ?

- Dr Adrien BASSAND propose Dr Damien BARRAUD du CHR METZ pour présenter ce sujet ; Dr Bruno MAIRE approuve et propose en 2<sup>ème</sup> intention, en cas de non disponibilité de sa part à cette date, Dr Bruno LÉVY

Suite à l'évocation du nom de Damien BARRAUD, un **nouveau sujet est proposé « Les réseaux sociaux et l'épidémie de COVID-19 »**. Ce sujet étant approuvé à la majorité, il est ajouté au programme et Dr Adrien BASSAND se charge de contacter Dr Damien BARRAUD pour obtenir son accord pour présenter ce sujet.

**Concernant le dernier sujet de la journée « Session d'expression libre et d'échanges »,** des membres demandent que les administratifs, les directeurs d'établissements, y soient conviés. Dr Marc NOIZET précise que ces derniers ont déjà participé à des webinaires sur la COVID-19.

Suite à ces propositions transmises secondairement au Président du collège, Dr Tahar CHOUIHED, ce dernier propose par équité (représentation régionale) d'ôter du programme sa présentation « **Où sont passées les autres malades ? (AVC, infarctus...)** ». Ensuite, concernant le sujet « **Gestion de l'épidémie dans un CH** », il précise qu'il visait un « petit CH », peu impacté, et non un « gros CH » comme COLMAR, c'est pourquoi il propose aux membres que ce sujet soit abordé par le CH de CHALONS-EN-CHAMPAGNE et que le sujet « **Les urgences face à la vague** » fasse l'objet d'une présentation commune Mulhouse / Strasbourg / Colmar.

Concernant le sujet, un peu difficile, « **LATA sur patients COVID aux urgences et en pré-hospitalier** » il propose à Pierrick LE BORGNE de présenter la prise en charge en pré-hospitalier avec les résultats de l'étude régionale.

Enfin, il valide la proposition du sujet « **Les réseaux sociaux et l'épidémie de COVID-19** » pour lequel Dr Damien BARRAUD a répondu favorablement, ainsi que l'invitation des directeurs d'établissements pour la « **session d'expression libre et d'échanges** » de fin de journée.

Nelly BOUTILLIER, secrétaire du COMUGE, connectée mais ayant des soucis de micro, a transmis le budget prévisionnel de cette journée REXTEX COVID-19 au Dr Adrien BASSAND qui le présente. Les dépenses se composent des frais de location de salles du Centre de Congrès Prouvé (assurance incluse), des pauses conviviales (pause déjeuner exclue) et des frais de communication, le tout pour un montant total approximatif (pour 300 personnes) de 10 500 euros TTC. Les recettes quant à elles se composent de dons de 2 partenaires pharmaceutiques et de particuliers suite à l'appel aux dons du COMUGE via HelloAsso, pour un montant total de 4 650 euros.

En l'absence de pause déjeuner sur le lieu de l'évènement, des membres proposent l'installation de Food-truck sur le parvis du Centre de Congrès. Nelly va se renseigner sur la faisabilité et reviendra vers les membres du Bureau pour la réponse ; Nelly a contacté la personne référente à la mairie pour une autorisation d'implantation sur le parvis (domaine public), impossible pour raison politique, les restaurateurs de la ville ayant souffert du confinement et mesures sanitaires.

## Étude(s)

Point en sus de ceux inscrits à l'ordre du jour abordé par Dr Pierrick LE BORGNE :

**1. étude INFRED : Dr LE BORGNE souhaite rappeler aux centres n'ayant pas encore répondu qu'il souhaite une exhaustivité la plus complète et renouvelle son souhait de recevoir une réponse de leur part.**

6 centres sur 7 participent à l'inclusion des malades pour atteindre 300 à 400 malades. VERDUN et BAR LE DUC se proposent d'intégrer l'étude pour y ajouter leurs données.

**2. étude sur les marqueurs de la NFS** visant à étudier la validité la lymphopénie comme critère diagnostique chez les patients covid. Les centres seront prochainement contactés en vue d'une participation.

## Questions / infos diverses

Drs Bruno MAIRE et Marc NOIZET informent les membres qu'ils ont été sollicités par l'ARS pour l'organisation d'un RETEX SAMU : partage d'expériences sur l'organisation inter-SAMU et intra-départementale pour devancer les moyens de transferts en cas de nouvelle vague épidémique.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**PROCHAINE COMMISSION SCIENTIFIQUE : 23, 26 ou 27 NOVEMBRE 2020 ?**